

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents du
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe,
tenue le 3 novembre 2021, à 19 h, par visioconférence Teams

Sont présentes ou présents, Mesdames et Messieurs :

Assomption	Joëlle Bouthillier
Au Cœur-des-Monts	Marie-Eve Bernard
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli – Sacré-Cœur	Daniel Malenfant
	Annie Larivière, substitut
Casavant	Brigitte Gaudreau
Comité CSEHDA	Julie Cordeau
De La Croisée	Hélène Vincent
De la Rocade	Daniel Côté
Des Moissons	Caroline Durand
Des Passereaux	Matthieu Gélinas
Douville	Patrick Timmons
Fadette	Catherine Toutant
La Présentation	Sophie Croteau
Larocque	Catherine Bouchard
Notre-Dame	Tania Lachapelle
Notre-Dame-de-la-Paix	Camille Turcotte
Polyvalente Robert-Ouimet	Annick Charron
Roger-Labrecque	Annick Gosselin-Francoeur
Roméo-Forbes	Andrée Déry
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Jean-Baptiste	Elen Bourgeois
Saint-Joseph – Spénard	Nancy Bonneau
Saint-Nazaire	Julie Leclerc
Saint-Pierre	Sandy Durocher
Sainte-Rosalie	Pierre-Luc Chaput
Saint-Sacrement	Johanne Berger
Saint-Thomas d'Aquin	Martin Demers

Ayant avisé de leur absence, Messieurs et Madame :

Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Alexandre Tardif
René St-Pierre	René Robitaille
Saint-Charles-Garnier	Claudia Dallaire

Étaient absents, Mesdames et Monsieur :

Henri-Bachand	Philippe Lussier
Lafontaine	Mélanie Madore
Saint-Hugues – Saint-Marcel	Kassandra Poulin-Bouffard

Écoles n'ayant aucun représentant :

Plein-Soleil, Raymond, Sacré-Cœur et Saint-André.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 02 par la présidente, madame Mélanie Laviolette. La prise de présences est effectuée et le quorum est constaté. L'enregistrement de la rencontre débute.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Un petit ajout au point 5.8 est suggéré (ajout d'un substitut).

Madame Catherine Toutant propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3.0 Consultation sur le calendrier scolaire au secteur jeunes 2022-2023 par Marie-Lise Rainville, régisseuse aux Services éducatifs du CSSSH

Mme Rainville explique les balises du régime pédagogique et des conventions collectives.

Une proposition de calendrier est présentée aux membres.

L'avis doit être acheminé avant le 17 novembre.

Après discussions et lecture de l'avis de l'an dernier, il est proposé d'accepter la proposition du CSSSH dans l'avis déposé.

4.0 Consultation sur les critères d'inscription 2022-2023 par Marie-Lise Rainville, régisseuse aux Services éducatifs du CSSSH.

Mme Rainville présente les critères, notamment les changements apportés cette année.

Par exemple, étant donné le redécoupage dû à la nouvelle école, un élève de 5^e année peut conserver sa place à son école, s'il le désire, pour le reste de son parcours primaire.

Un avis est souhaité pour le 26 novembre.

Après discussions et lecture de l'avis de l'an dernier, il est proposé d'accepter la proposition du CSSSH dans l'avis déposé.

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu que Madame Laviolette achemine les 2 avis acceptant les propositions du CSSSH aux membres.

5.0 Période d'élections

5.1 Nomination d'un président d'élection

Madame Laviolette propose et il est unanimement résolu de nommer Madame Marie-Claude Laplante comme présidente d'élection.

5.2 Approbation de la procédure d'élection des officiers

Madame Laplante propose une procédure d'élection qui consiste au même processus que les années précédentes. Le système Balotilo sera utilisé pour les votes par courriel. Les membres acceptent cette proposition.

5.3 Élection à la vice-présidence (2)

Madame Virginie Leblanc propose Sophie Croteau.
Madame Mélanie Laviolette propose Catherine Toutant.
Madame Laplante ferme les mises en candidature.
Mesdames Toutant et Croteau acceptent.
Madame Brigitte Gaudreau propose la nomination de Mesdames Croteau et Toutant aux postes de vice-présidentes.

5.4 Élection de délégués à la FCPQ (2) et d'un substitut

Madame Brigitte Gaudreau propose Mélanie Laviolette.
Madame Gosselin se propose comme substitut.
Madame Mélanie Laviolette propose Catherine Toutant.
Madame Julie Cordeau se propose.
Fin de la mise en candidature.
Les candidates acceptent.
Madame Gosselin se désiste comme substitut.
Les candidates se présentent.

5.5 Élection au poste de secrétaire et un substitut

Madame Sophie Croteau propose Madame Brigitte Gaudreau.
Madame Julie Bouthillier se propose.
Madame Brigitte Gaudreau accepte de prendre le rôle de substitut.
Madame Gaudreau, qui prenait les notes jusqu'à ce moment, quitte la réunion et Madame Bouthillier prend la relève.

5.6 Élection au poste de trésorier et un substitut

Madame Bouthillier propose Monsieur Malenfant.
Madame Toutant propose Madame Cordeau et Madame Bouthillier.
Madame Croteau propose Madame Leblanc.
Madame Leblanc refuse.
Madame Bouthillier accepte.
Madame Cordeau accepte.
Monsieur Malenfant refuse.

Après élection, Madame Cordeau est élue trésorière et Madame Bouthillier substitut.

5.7 Élection au poste de représentant des communications et un substitut

Un délégué demande de plus amples informations sur le rôle de ce représentant.
Madame Toutant, représentante sortante, explique le rôle.
Madame Gosselin se propose.
Madame Toutant se propose comme substitut.
Aucun vote n'est nécessaire

5.8 Nomination du représentant au comité consultatif du transport scolaire et un substitut

Madame Croteau se propose.
Madame Vincent se propose comme substitut.
Aucun vote n'est nécessaire

5.9 Nomination du représentant au comité culturel et un substitut

Des informations sont demandées sur ce comité. La représentante de l'an dernier, Madame Turcotte n'a pas eu de rencontre.

Madame Bourgeois propose et il est unanimement résolu de reporter ce point à la prochaine rencontre.

La présidente remercie Madame Laplante de sa collaboration et celle-ci quitte.

6.0 Constitution d'un comité pour l'élaboration d'une politique relative aux contributions financières

Un comité pourra être formé de parents et de membres des directions d'école sur le sujet. Deux ou trois rencontres seraient nécessaires. Il est demandé de choisir 2 parents provenant des écoles primaires et 1 parent d'une école secondaire.

Pour le secteur primaire, se proposent Mesdames Bouthillier, Turcotte, Croteau et Berger. Pour le secteur secondaire, Mesdames Cordeau et Charron se proposent. Un membre demande si un substitut pourrait être nommé également. La présidente soumettra tous les noms des délégués intéressés. Un membre demande que les petites écoles soient représentées. La présidente explique que les directions seront présentes selon leur intérêt, qu'elles soient par intérim ou pas.

7.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 octobre 2021

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

8.0 Prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 1^{er} décembre. Pour l'instant, le mode visioconférence est probable, mais la présidente tente de voir les possibilités de le faire en présentiel.

9.0 Levée de l'assemblée

Madame Laviolette propose et il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 08.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Mélanie Laviolette
Présidente 2021-2022

Brigitte Gaudreau et Joelle Bouthillier
Secrétaires